



Aux organisations membres de l'usam  
Aux unions cantonales des arts et métiers  
Aux membres de la commission permanente usam *Formation professionnelle*  
À d'autres milieux intéressés

Berne, le 11 juin 2021 usam-Da/Si

**Circulaire n° 174 / 2021**  
**Informations concernant la formation professionnelle VIII / 2021**

Mesdames et Messieurs,  
Chères et Chers collègues,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous soumettre de nouvelles informations concernant la formation professionnelle et vous remercions de bien vouloir les transmettre aux personnes intéressées.

**1. Année d'introduction de la réforme employé-e-s de commerce CFC**

La réforme de la formation professionnelle initiale «Employé-e-s de commerce 2022» a été lancée en 2017 et l'usam, en tant que coresponsable de la plus grande branche de formation et d'examens Services et administration (SA), l'a toujours soutenue. Les attaques portées actuellement par certaines écoles de commerce, respectivement certains recteurs et certaines associations d'enseignants, montrent qu'ils ne sont apparemment pas prêts à introduire l'orientation vers les compétences opérationnelles impérativement nécessaire dans la formation scolaire d'employé-e de commerce également. La pression exercée quant à la mise en œuvre de la réforme étant trop forte, l'organe national de coordination ONC, dans lequel siègent les partenaires de la formation concernés, a accepté de reporter l'entrée en vigueur à 2023. Les acteurs ont simplement plus de temps pour s'y préparer. Les contenus ne feront plus l'objet de modifications majeures, mais seront uniquement précisés (cf. communiqué de presse du 4 juin 2021 en annexe, <https://www.skkab.ch/fr>).

**2. COVID-19 – Formation professionnelle supérieure**

Vous trouverez ci-joint les nouvelles dispositions en matière de lutte contre le coronavirus en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle supérieure depuis le 31 mai 2021.

Dans le domaine de la formation continue, les dispositions restent inchangées, aucun complément n'a été apporté aux FAQ depuis le dernier assouplissement.

**3. Save the date: conférence des OrTra des organisations patronales faïtières, 10 août 2021, 9h15 – 11h45, Berne**

La prochaine conférence des OrTra des organisations patronales faïtières se tiendra mardi 10 août 2021 de 9h15 à 11h45 à Berne et sera consacrée au «positionnement ES/FPS» ainsi qu'à la «formation continue à des fins professionnelles».

Nous vous saurions gré de bien vouloir d'ores et déjà réserver cette date; une invitation détaillée vous parviendra en temps voulu.

Dans l'espoir que les informations ci-dessus vous seront utiles et demeurant bien sûr à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous remercions de votre engagement sans faille en faveur des jeunes professionnel-le-s et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, Chères et Chers collègues, nos meilleures salutations.

**Union suisse des arts et métiers usam**



Hans-Ulrich Bigler  
Directeur



Christine Davatz  
Vice-directrice

Annexes

- mentionnées